

## MOUVEMENTS au sein du Tableau Arrêté au 1<sup>er</sup> octobre 2012

### Entrées

Lucie AMOZIGH  
Geoffrey AUPETIT  
Pierre CHOUPIN  
Céline COCUAUD  
Morgane DAVOUST  
Léo DUMY  
Emeline DUTHEIL  
Marine FRUY  
Chloé GATIGNOL  
Marie-Charlotte LAURENT  
Marie LIMOUSIN  
Catherine-Barbara SOURY  
Emeline VILAINE  
Arnaud TOUZOT

### Jeunes diplômés 2012

Vincent BOISSONNOT  
Clémence COSSET  
Morgane FOURNEAU  
Basile GALLUCHON  
Thomas GUILLARD  
Mike GLOANEC  
Claire PIERRET  
Sophie POUVRASSEAU

### Sorties

#### Radiations

Maryvonne BONNIN  
Bernard BONNET

#### Transferts

Maëlle BITEAU  
Marie BLANC  
Céline FAVROU  
Laure GUILLOT  
Aline PEREIRA

## COMPTE DE RÉSULTAT de L' EXERCICE 2011

dépenses	
fournitures de bureau - équipement	261,25 €
loyers et charges	5 985,09 €
indemnités et frais	22 181,64 €
frais postaux	1 297,73 €
téléphone	769,92 €
honoraires	10 166,00 €
imprimeurs	541,79 €
frais bancaires	-205,70 €
Rémunération - charges de personnel	23 137,30 €
impôts et taxes	1 001,98 €
divers	1,60 €
dotations amortissements	528,66 €
copies couleurs	6,33 €
<b>TOTAL</b>	<b>65 673,59 €</b>

recettes	
ONPP	55 592,88 €
divers	3 038,38 €
intérêts	759,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>59 391,06 €</b>

dépenses	65 673,59 €
recettes	59 391,06 €
<b>bénéfice</b>	<b>-6 282,53 €</b>

Bien que le résultat comptable soit négatif, il n'en demeure pas moins que notre trésorerie reste positive mais il faut être vigilant pour garder une trésorerie saine.

### Reconnaissance et recommandations relatives à la mention des diplômes complémentaires

La démarche de reconnaissance des diplômes complémentaires nécessite la rédaction d'un courrier type adressé au Conseil National de l'Ordre des Pédiatres-Podologues.

La commission formation, compétences et évaluations des pratiques professionnelles du CROPP statuera après étude.

La liste des diplômes, le courrier type et les recommandations sont consultables sur le site de l'ONPP/ Formation/ Diplômes reconnus ou adressés sur demande.

Contactez le secrétariat au 05 49 28 26 88.

**Editeur**  
Conseil Régional de l'Ordre des Pédiatres-Podologues  
De Poitou-Charentes  
71-73, rue de Goise - 79000 NIORT

**Directeur de la publication**  
D. GUILLON

**Comité éditorial**  
D. GUILLON, B. BOISMORAND, L. SCHOUWEY, L. LAGARRIGUE

**Mise en page - relecture**  
D. GUILLON, G. PELLETIER

**Imprimeur**  
Imprimerie Nouvelle - Sté Angevin -  
12, rue de Bellune - 79000 NIORT

**Dépôt légal** - octobre 2012

**Tirage** 350 exemplaires ISSN 2101-5929\*



## CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES PÉDIATRES-PODOLOGUES POITOU-CHARENTES

Conseil Régional  
de l'Ordre des  
Pédiatres - Podologues  
05 49 28 26 88

71-73 rue de Goise  
79000 NIORT  
Tél. 05 49 28 26 88

contact@poitou-charentes.cropp.fr

### MEMBRES TITULAIRES du BUREAU

Dominique GUILLON (86)  
*Président*

BRUNO BOISMORAND (17)  
*Vice-Président*

Pascal CHAUVEL (17)  
*Trésorier*

Laurent CASAS (16)  
*Secrétaire*

### MEMBRES SUPPLÉANTS

Laurent SCHOUWEY (86)  
Sandrine ELEGOËT (79)  
Laurent LAGARRIGUE (79)

### COMMISSIONS

#### COMMISSION DE CONCILIATION

Sandrine ELEGOËT  
Dominique GUILLON  
Laurent SCHOUWEY

#### COMMISSION DÉROGATIONS

Laurent CASAS — Pascal CHAUVEL  
Sandrine ELEGOËT

#### FORMATION RESTREINTE

Bruno BOISMORAND — Laurent CASAS  
Pascal CHAUVEL — Sandrine ELEGOËT

#### COMMISSION DE COMMUNICATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES

Bruno BOISMORAND  
Laurent LAGARRIGUE  
Laurent SCHOUWEY

#### COMMISSION du TABLEAU, D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Laurent CASAS — Sandrine ELEGOËT  
Dominique GUILLON

#### CHAMBRE DISCIPLINAIRE

Jean-Jacques ALLAIN - Laurent CASAS  
Céline PATTE - Martine PONTOIZEAU



# LETTRE D'INFORMATION

N°9 - Octobre 2012

## ÉDITO

Chères Consœurs, Chers Confrères, Chers Amis,

Le printemps a apporté son lot de changements. Le Conseil de l'Ordre n'y a pas échappé. De nouveaux entrants, une nouvelle distribution des postes et donc des responsabilités, sont venus modifier sa constitution. De votre vote est né un changement de personnes et donc un dynamisme nouveau.

La nouvelle équipe sera là pour vous aider, pour vous accompagner, pour vous conseiller dans les démarches de votre vie professionnelle.

Nous essayerons de vous donner une interprétation du Code de déontologie la plus juste et objective, sachant que le CROPP est une délégation de pouvoir du Conseil national, lui-même sous le contrôle du Conseil d'État.

Notre mission : vous accompagner et promouvoir la profession dans le respect des règles.

Voyez en l'Ordre un moyen et non une contrainte. Vous pouvez nous rencontrer si vous en avez besoin, n'hésitez pas ! Gaëlle, secrétaire du CROPP est à votre écoute au 05 49 28 26 88.

Le Président et son équipe



## PUBLICATION DU RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ORDINALES du 25 MAI 2012

Cinq candidats se sont présentés pour 5 postes à pourvoir : 2 titulaires et 3 suppléants.

Bruno BOISMORAND a obtenu 68 voix  
Pascal CHAUVEL a obtenu 77 voix  
Sandrine ELEGOËT a obtenu 52 voix  
Laurent LAGARRIGUE a obtenu 43 voix  
Laurent SCHOUWEY a obtenu 60 voix

Bruno BOISMORAND et Pascal CHAUVEL sont donc élus titulaires.  
Laurent SCHOUWEY, Sandrine ELEGOËT et Laurent LAGARRIGUE sont élus suppléants.

Le scrutin a comptabilisé 115 votants sur 278 électeurs, soit un taux de participation de 41,37%.

### Voici les visages de votre nouveau Conseil de l'Ordre



#### **Dominique GUILLON**

*Président*

Membre de commission conciliation et de la commission du Tableau, d'éthique et de déontologie.



#### **Bruno BOISMORAND**

*Vice-Président*

Membre de la commission communication et relations extérieures et de la formation restreinte.



#### **Pascal CHAUVEL**

*Trésorier*

Membre de la commission dérogations et de la formation restreinte.



#### **Laurent CASAS**

*Secrétaire*

Membre de la commission dérogations et de la commission du Tableau, d'éthique et de déontologie.



#### **Laurent SCHOUWEY**

*Suppléant*

Membre de la commission de conciliation et de la commission communication et relations extérieures. Représente le CROPP à la DRJSCS.



#### **Sandrine ELEGOËT**

*Suppléante*

Membre de la commission de conciliation, membre du Tableau, d'éthique et de déontologie et représente le CROPP à l'ARS.



#### **Laurent LAGARRIGUE**

*Suppléant*

Membre de la communication et relations extérieures et représente le CROPP à l'ARS.

### Rôle des commissions

Sept élus vont composer les cinq commissions dont les trois premières sont obligatoires :

**La commission de conciliation** a pour but d'aider à la résolution des conflits.

**La commission dérogations** étudie les demandes d'ouverture ou de maintien des cabinets secondaires.

**La formation restreinte** composée de 4 membres, intervient en urgence lorsqu'un pédicure-podologue est susceptible de mettre en danger l'un de ses patients.

**La commission communication et relations extérieures** est à l'origine de la lettre d'information que vous recevez régulièrement, ainsi que des relations avec les autres Ordres, professions et instances...Elle est composée de 3 membres.

**La commission du Tableau, d'éthique et de déontologie** est chargée de veiller aux mouvements des inscrits dans la région. Elle veille au respect du Code de Déontologie afin que chacun puisse exercer notre profession en toute égalité. Elle est composée de 3 membres.

## LES E.P.P. font leur rentrée

**L**a loi HPST (juillet 2009) instaure l'obligation de développement professionnel continu (DPC) pour tous les professionnels de santé, médicaux ou paramédicaux

En théorie, le pédicure-podologue est donc soumis à cette loi et chaque praticien devrait pouvoir fournir à la demande le calendrier des formations validantes qu'il a suivies, sur une période de 5 ans, même si pour le moment il n'y a pas de contrôle, et que l'inscription à l'EPP est encore basée sur le volontariat.

Le DPC a comme objectif global l'amélioration de la prise en charge des patients, à partir d'une évaluation de la pratique professionnelle, et d'une mise à jour de connaissance.

L'EPP (Evaluation des Pratiques Professionnelles) s'inscrit tout naturellement dans cette démarche.

Les sessions suivies par un professionnel en 2012-2013 valideront son obligation de formation. Les thèmes ont été définis par le CNOPP en fonction des demandes des professionnels, et validées par la HAS (Haute Autorité de Santé).

Entretien par Laurent LAGARRIGUE avec Anne MOINARD-HILD, notre facilitatrice :

*LL : Peux-tu te présenter ?*

AMH : Je suis née en 1960. Après une carrière d'éducateur sportif, j'ai intégré l'école de podologie de Bordeaux en 1993. Je suis installée depuis 1996 à St Maixent l'École.

*LL : Quelle a été ta motivation pour devenir facilitatrice ?*

AMH : J'ai toujours suivi régulièrement des formations et je trouve la démarche d'auto-évaluation de la pratique intéressante. Le participant est acteur de son évolution.

*LL : Quel est le rôle du facilitateur ?*

AMH : C'est d'amener au professionnel qui le souhaite des éléments d'auto-analyse de sa pratique afin de lui permettre d'améliorer celle-ci. Pour certains thèmes les grilles d'évaluations sont pré-établies, mais pour d'autre, c'est le groupe qui va créer sa propre grille d'évaluation.

*LL : Comment se déroule une E.P.P. ?*

AMH : Le professionnel s'inscrit auprès de son CROPP, en choisissant cinq thèmes par ordre de préférence, parmi les neuf thèmes proposés cette année (voire la fiche d'inscription jointe à cette lettre d'information). Dès qu'un groupe de douze participants est constitué sur un même thème, les réunions sont programmées (1 à 4 suivants les thèmes).

Chaque participant reçoit alors un numéro d'anonymisation qu'il utilisera pour identifier tous ses outils d'évaluation. Donc seul le praticien concerné connaîtra le résultat de son évaluation.

*LL : Que dire de plus ?*

AMH : L'EPP que nous proposons conduit le professionnel à prendre conscience de ses besoins en formation afin d'orienter la suite de son D.P.C.

C'est également une occasion d'échange et de partages entre collègues, qui peut permettre de sortir de la routine et de se remotiver.

Personnellement, j'ai plus travaillé sur le thème de la prévention de la chute (Thème n° 8) qui est un sujet qui me motive énormément car je pense que notre rôle n'est pas assez valorisé dans ce domaine. Mais bien sûr, je suis prête à traiter les autres thèmes proposés. Et je pense qu'il y en a pour tous les goûts !

Pour en savoir plus, les confrères intéressés peuvent consulter le site du CNOPP. (♦Sommaire>Formation >Formation continue -Evaluation des pratiques-DPC) ou télécharger sur le même site la revue repère d'avril 2011, consacrée en grande partie à l'EPP).

Ils peuvent également me contacter par mail et je leur répondrai de mon mieux (anne.moinard-hild@orange.fr).